

L. Liaison

N° 94

JANVIER 2025

LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE



**Renforts NRBC
et feux de forêts**

Lire page 4

Focus cérémonies

Lire pages 16-17

Retour en images

Lire pages 18-19

**FOCUS
CIS Nancy-Rives
de Meurthe**

Lire pages 12 à 15



Cérémonie de remise de médailles lors de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers (JNSP) le samedi 21 septembre au CIS de Nancy-Rives de Meurthe



Colonel Fabrice Pape
*Directeur départemental
 des services d'incendie
 et de secours
 de Meurthe-et-Moselle,
 Chef de corps par intérim*

Une année particulière...

Durant cette année 2024, nous avons travaillé sur de nombreux dossiers structurants : le plan Qualité de Vie en Service (QVS), le plan volontariat et également l'actualisation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR). La finalisation, la validation et la mise en œuvre de ces différents documents permettront au SDIS de s'adapter au mieux aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le contexte budgétaire à venir s'annonce complexe, cela va probablement nous imposer de revoir nos priorités en matière d'investissement dans les années à venir. Cependant, nous allons préserver la bonne réalisation de nos missions et nous continuerons d'avancer. Vous m'avez déjà prouvé que vous êtes pleins de ressources, nous saurons, en accord avec les valeurs de notre établissement public, faire preuve de cohésion et nous adapter pour assurer la sécurité de la population Meurthe-et-Mosellane et distribuer des secours de qualité.

Cette année 2024 aura été pour moi une année particulière au cours de laquelle, avec le soutien de madame le Préfet de Meurthe et Moselle et du président du CASDIS, j'ai essayé de conduire au mieux l'action du SDIS de Meurthe-et-Moselle, en l'absence de directeur départemental. Dans ce contexte, je tiens à remercier particulièrement les chefs de groupement et leurs équipes pour leur aide au quotidien, mais aussi et plus largement chacune et chacun d'entre vous pour le travail réalisé au service de notre territoire.

En ce début 2025, je tiens à souhaiter à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de réussite, de santé et d'épanouissement. ■

Sommaire

ÉDITOS > **2-3**

SUR LE TERRAIN

Retex Renforts NRBC et feux de forêts / Retour sur deux interventions remarquables > **4-5**

Retex Retour sur deux exercices riches d'enseignement > **6**

FOCUS

Spécialité USAR : L'Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche > **7**

SDACR Révision du SDACR > **8**

Financements La recherche de financements complémentaires au SDIS54 > **9**

Volontariat Plan volontariat 2025-2027 : de nouvelles lignes directrices > **10**

Prévention La conduite préventive, un enjeu pour la sécurité du personnel > **11**

Équipements Inauguration du CIS Nancy-Rives de Meurthe > **12-13-14**

Cérémonies Prise de commandement et inauguration officielle > **15**

Cérémonies Reconnaissance et sentiment d'appartenance > **16-17**

Temps forts Retour en images > **18-19**

En couverture : Inauguration du CIS Nancy-Rives de Meurthe le 21 septembre 2024 © Cellule communication SDIS54



Françoise Souliman
Préfet de
Meurthe-et-Moselle

Courage et dévouement

Avec plus de 500 sapeurs-pompiers professionnels, près de 100 personnels administratifs et techniques, 2000 sapeurs-pompiers volontaires et 24 sections jeunes sapeurs-pompiers, les habitants de Meurthe-et-Moselle peuvent se réjouir de compter sur des femmes et des hommes prêts à s'engager au service des autres.

Durant cette année, qui n'est pas encore terminée, le SDIS a déjà réalisé plus de 40 000 interventions, a secouru près de 32 000 victimes et traité plus de 108 000 appels avec un délai moyen d'arrivée sur site de 7 minutes et 53 secondes. Avec courage, efficacité et dévouement, vous menez à bien vos missions de prévention, de protection et de secours, quels que soient les risques encourus, quelle que soit la nature du sinistre.

J'ai en mémoire votre réactivité exemplaire lors de l'impressionnant accident d'un poids lourd en mars dernier sur l'A31 au niveau de la sortie n° 20 « Nancy centre ». Ce poids lourd transportait de l'acrylate de butyle stabilisé, produit hautement inflammable et explosif, dont le réservoir de 24 000 litres s'était intégralement déversé sur la voirie et à l'intérieur des égouts, provoquant une explosion et un incendie accompagné d'un fort dégagement de fumée. Grâce à la mobilisation de 68 sapeurs-pompiers et de 39 camions du SDIS54, le feu était éteint en moins d'une heure.

Il s'agit d'un exemple parmi tant d'autres de votre action au quotidien en faveur de la sécurité de tous, en tout lieu du département. Toujours présents sur tous les fronts, soyez fiers de votre action.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année. ■



Chaynesse Khirouni
Présidente du conseil
départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Département de Meurthe-et-Moselle défend le service public de proximité

Je tiens à saluer l'engagement et le dévouement des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires comme les personnels administratifs. Je sais combien vos missions s'exercent dans des conditions difficiles et que les crises que nous vivons bousculent la nature de vos missions.

Le Département est à vos côtés avec la conviction que les services de secours que vous assurez participent à la cohésion sociale et territoriale.

C'est le sens de notre soutien exceptionnel pour accompagner votre plan d'investissement visant à rénover et construire des casernes comme à moderniser la flotte d'intervention. Un plan auquel je suis particulièrement attachée pour améliorer vos conditions de travail et vous permettre d'être au plus près de celles et ceux à qui vous portez secours, notamment dans les territoires ruraux.

Un soutien qui est aujourd'hui menacé par des coupes budgétaires d'une ampleur inédite qui viennent fragiliser les collectivités locales et plus particulièrement les Départements. Il n'est pas ici question de défendre des institutions mais de notre capacité à mettre en œuvre des politiques publiques volontaristes pour accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie, proposer à nos jeunes des conditions garantissant leur réussite éducative ou encore soutenir les projets des communes et bien sûr vous soutenir.

À l'heure où de nombreux-ses habitant-e-s nous font part d'un sentiment d'abandon, il est de notre responsabilité de défendre le service public de proximité. Voilà ce pour quoi nous nous battons ! ■



Bernard Bertelle
Président du conseil
d'administration du
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle

Merci !

Depuis mon arrivée au SDIS, je suis fier de vos capacités d'adaptation et de travail. Cette année en a été le parfait exemple. Malgré l'absence de DDSIS, vous avez continué à travailler ardemment pour faire évoluer l'établissement et vous avez su répondre favorablement à l'ensemble des sollicitations. Pour cela je vous en remercie très sincèrement.

Au premier semestre 2025, vous verrez arriver un nouveau DDSIS à la tête du SDIS, son arrivée est attendue par tous. En l'absence de DDSIS, le colonel Pape a assuré l'intérim du SDIS avec brio et j'en profite pour le remercier vivement pour son engagement et pour le travail qu'il a effectué durant cette année qui n'a pas été de tout repos.

L'année 2025 ne démarre pas sous de meilleurs auspices sur le plan budgétaire. Vous n'êtes pas sans savoir que les collectivités locales voient leur budget impacté par les baisses de dotations conséquentes de l'État suite au projet de loi des finances. Cela va entraîner des répercussions sur le budget de notre établissement. C'est en ce sens que je remercie nos financeurs sur les efforts qui peuvent faire à ce niveau. Toutefois, je ne peux que les mettre en alerte car je ne souhaite en aucun cas transiger avec la sécurité de la population Meurthe-et-Mosellane, la réponse opérationnelle de qualité actuelle ne doit en aucun cas en souffrir. ■

Renforts NRBC et feux de forêts



Cet été des agents du SDIS sont partis en renfort à Paris dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques et dans le sud de la France pour prêter main forte aux territoires dans lesquels le risque de feux de forêt était accru.

Départ des renforts pour les jeux olympiques et paralympiques

Le 24 juillet, une partie de la colonne de renfort NRBC s'est regroupée au CIS de Pont-à-Mousson pour prendre le départ dans le cadre du dispositif de sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Composé de 15 sapeurs-pompiers du SDIS54, ce



demi-groupe décontamination a armé deux fourgons pompe tonne secours routier (FPTSR) et un camion tout usage (CTU). Avec leurs collègues mosellans, ils ont constitué le groupe Deconta n°2. Jusqu'au 2 septembre, le SDIS54 a engagé cinq détachements de quinze personnels spécialisés pour le renfort NRBC, quatre officiers pour le renfort commandement et une infirmière pour le renfort médical du Point de Regroupement des Victimes (PRV NRBC). Une belle aventure humaine pour ces 80 sapeurs-pompiers qui ont partagé une expérience très enrichissante au service de la solidarité nationale et de la sécurisation de cet événement exceptionnel.



Renforts feux de forêts : de l'exercice à la pratique

Au mois de juin, afin de se préparer à la saison des feux de forêts et particulièrement dans le cadre des renforts, le SDIS54 a pris part à un exercice inter-

départemental organisé par le SDIS 88 autour du massif forestier du Pays de Charmes dans les Vosges. Cet exercice consistait en 6 manœuvres dont une de grande ampleur pour laquelle ont été engagés deux groupes d'intervention feux de forêt (GIFF) avec des véhicules de liaison radio tout terrain (VLRTT) et des camions citernes forestiers moyens (CCFM), ainsi qu'un groupe d'alimentation et un groupe de commandement. Du 1^{er} au 8 août, en raison d'un risque feux de forêts important et le sud de la France, dix sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS54 sont partis en renfort de la zone de défense et de sécurité Sud, à la demande du COZ EST. Ils ont composé avec d'autres personnels du SDIS 88 la colonne Est Bravo et ont armé un groupe d'intervention feux de forêt (GIFF) qui est intervenu à deux reprises sur des incendies importants dans le secteur de Nîmes. ■



Campagne de prévention avec la Chambre d'agriculture pour limiter les feux de récolte

Comme chaque année depuis 2020 dans le cadre d'une convention de partenariat, au début de la saison des moissons, SDIS54 et Chambre d'agriculture 54 ont réactivé une campagne de prévention, relayée par les médias locaux ainsi qu'après des agriculteurs et du public sur les réseaux sociaux. Une carte de niveau de risque (vert, orange, rouge) a été publiée quotidiennement sur le site internet de la chambre d'agriculture. Celle-ci permet d'identifier les zones géographiques du département présentant un risque élevé d'incendie et permet d'adapter la posture

de chacun avec un même niveau d'information : anticipation du déchaumeur et / ou d'une citerne pour les uns, renforcement des trames de secours ou anticipation de la disponibilité des moyens pour les autres. Un visuel clair indiquant les bonnes pratiques et les réflexes à avoir en cas d'incendie est également publié sur le site et les réseaux de la Chambre d'agriculture. Un rappel de ces mesures de prévention a été fait par la Chambre d'Agriculture et le SDIS lors d'une conférence de presse le 22 juillet au GAEC de la Plante Verte à Barisay-au-Plain.



Retour sur deux interventions remarquables

Feu de véhicules chez Lorraine Évasion à Ludres

Le 11 juin 2024 à 19h30, les sapeurs-pompiers sont engagés pour un important incendie chez le concessionnaire de véhicules de loisirs Lorraine Évasion situé dans la zone industrielle de Ludres, non loin de l'autoroute A330.

Dès leur arrivée sur les lieux, les premiers intervenants issus des CIS de Nancy-Vandœuvre et Neuves-Maisons, font face à un feu de plusieurs véhicules de type camping-car totalement embrasés. Le feu se propage à la cellule attenante avec un panache de fumée intense et de nombreuses explosions de bouteilles de gaz sont en cours sur la zone du sinistre.

En l'absence de victimes, les premières actions opérées par le COS visent à limiter le risque de propagation de l'incendie au bâtiment accueillant de multiples cellules commerciales sur une surface de 1000 m² et à mettre en place une alimentation en

eau du dispositif hydraulique pérenne. L'alimentation est faite par le réseau d'eau sous pression de proximité, puis par une ligne de tuyaux de 110 mm établie en attente par le dévidoir automobile tout terrain (DATT) du CIS de Neuves-Maisons dans le canal situé à plus d'un kilomètre.

Avec la montée en puissance des moyens, le feu sera maîtrisé puis éteint au moyen de 6 lances à débit variable de 500 litres/minute, dont 2 établies sur moyens aériens. Le recoupement des cellules aura permis de limiter l'extension du sinistre et de créer des points d'attaque en effectuant des trouées par l'intérieur du bâtiment. Une cinquantaine de sapeurs-pompiers seront mobilisés au plus fort de l'attaque et un poste de commandement de colonne ainsi qu'un secteur soutien sanitaire opérationnel seront mis en place.

Face à la persistance des points chauds



et au risque bâtiementaire avéré lié à la fragilisation des murs et de la structure, les opérations de déblai, de ventilation et de surveillance dureront toute la nuit afin d'éliminer tout risque de reprise de feu. Les sapeurs-pompiers ont fait face à un incendie de nature industrielle nécessitant une stratégie et une technicité importante en s'appuyant sur des éléments de construction spécifiques. ■

Feu d'habitation à Liverdun

Le 30 septembre 2024 à 14h41, les secours de Pompey, Nancy-Gentilly et Dieulouard sont engagés sur la commune de Liverdun pour un feu d'habitation avec 2 personnes manquant à l'appel.

Les premiers engins sont accueillis par les gendarmes (dont les locaux sont à proximité) et une victime choquée. Le feu est en plein développement et s'échappe déjà par les 4 faces du rez-de-chaussée de l'habitation (RDC et R-1).

Les premières actions sont concentrées à la fois sur les recherches de personnes et sur l'attaque massive du feu. Parallèlement, l'intervention monte en puissance avec l'engagement de l'unité d'assistance respi-

ratoire de Nancy-Gentilly (UAR), du fourgon pompe tonne secours routier (FPTSR) de Nancy-Rives de Meurthe, d'un groupe de soutien sanitaire opérationnel (SSO) et du Chef de Colonne. L'alimentation des engins sur le réseau est pérennisée en lien avec ERDF suite à la coupure électrique initiale des pompes de relevage du château d'eau.

Aux alentours de 16h00, le feu est circonscrit, une partie du toit terrasse s'est effondrée. Une deuxième victime est retrouvée décédée dans le salon sous un bloc de béton, puis une troisième à proximité. La zone est alors figée afin de préserver les traces et les indices. Un travail en collaboration avec la police scientifique est engagé afin

de permettre leurs constatations et l'extraction des corps du déblai.

La première victime est quant à elle transportée médicalisée suite à une intoxication au monoxyde de carbone et aux cyanures. Le feu est éteint vers 18h00 suite à la mise en œuvre de 4 lances et nécessitera un long déblai.

L'ensemble du dispositif de soutien et de logistique est mis en œuvre : engagement des lots habillements, création d'une zone SSO au sein des locaux de la gendarmerie, contrôle et réalimentation des personnels, prise en compte de l'éventuel impact psychologique.

Une surveillance est mise en place vers 20h00 avec le camion-citerne forestier (CCF) de Pont-à-Mousson. L'opération est clôturée à minuit. Les sapeurs-pompiers ont fait face à une intervention complexe avec un bilan humain conséquent et un incendie important. Cette intervention s'est néanmoins très bien déroulée grâce à la maîtrise des techniques et à l'expérience opérationnelle des intervenants où chacun a assuré sa mission avec efficacité et professionnalisme. ■



Retour sur deux exercices riches d'enseignement

Activité essentielle pour garantir la préparation et l'efficacité des sapeurs-pompiers sur les interventions, les exercices permettent de simuler des situations d'urgence, d'améliorer les compétences techniques et de renforcer la cohésion d'équipe.

Exercice Novi à Lunéville

Déploiement d'un important dispositif sur la commune de Lunéville le 29 mai dernier. Le thème de l'exercice était le suivant : en fin d'après-midi, plusieurs individus armés pénètrent dans les locaux d'un service de soin du centre



hospitalier. Ils progressent dans le bâtiment en ouvrant le feu sur des patients et du personnel hospitalier, entraînant de nombreuses victimes.

L'ensemble des services sont mobilisés sur cet exercice d'envergure piloté par la préfecture de Meurthe-et-Moselle qui répond aux objectifs annuels de planification des exercices Novi : 100 sapeurs-pompiers, le Samu, la police, la gendarmerie, les forces du Raid ainsi que les services du procureur.

Cette mise en situation a permis de tester grandeur nature le dispositif opérationnel interservices lié aux situations de tuerie de masse, avec notamment l'engagement des GREX sapeur-pompier (groupe d'extraction) aux côtés des forces de police de niveau 2 pour porter secours aux nombreuses victimes dans le bâtiment et les ramener à l'extérieur pour une prise en charge au niveau du poste médical avancé.

Au total, 50 victimes seront extraites de la zone de soin menacée, et traitées soit au niveau du poste médical avancé armé notamment par des personnels du Samu en stage de médecine de catastrophe, soit au niveau de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) installée pour l'occasion à proximité du poste médical avancé (PMA).

Exercice Grand Feu à Maxéville

Un exercice Grand Feu s'est déroulé le mercredi 17 septembre, de 18h à 21h, sur le site de l'entreprise Röchling implantée sur la zone d'activité Lafayette à Maxéville.

Cette entreprise est spécialisée dans la confection de matériaux thermoplastiques destinés à trois principaux secteurs d'activités : l'automobile, l'industriel et le médical.

Le thème retenu pour cet exercice était un incendie dans un local de charge de batteries de chariots élévateurs, avec propagation à un volume de production d'une surface d'environ 7 000 m². Le dispositif déployé comportait un groupe incendie, un groupe d'établissement et un groupe commandement, ainsi qu'une équipe drone, pour un total de 7 engins et 36 sapeurs-pompiers.

Le scénario très réaliste de l'exercice a permis de valider les objectifs fixés, à savoir tester les réactions immédiates des sapeurs-pompiers sur un site industriel, appréhender la stratégie pour les feux de locaux industriels (dimensionnement des besoins en eau), et parfaire la mise en place d'un dispositif d'alimentation en eau via les engins à dévidoir automobile. ■



Cette unité spécialisée permet aux sapeurs-pompiers d'intervenir sur des missions de reconnaissance, de sauvetage et de sécurisation de site dans les milieux effondrés ou en ruine, lorsque les moyens traditionnels sont inadaptés, insuffisants ou dont l'emploi s'avère dangereux en raison des risques présents. Une spécialité où rigueur, discipline et travail en équipe sont indispensables.

Les interventions les plus courantes consistent à reconnaître, dégarnir et venir en soutien des moyens traditionnels suite à un incendie dans des parties bâtementaires complexes. Un personnel USAR3 (chef de section Sauvetage Déblaiement formé « risque bâtementaire ») peut également être engagé à la demande du commandant des opérations de secours (COS) afin de réaliser une évaluation bâtementaire en cas de doute sur la structure. Il sera notamment en charge de conseiller le commandant et le directeur des opérations de secours (DOS) sur la conduite à tenir mais n'a pas vocation d'expertise.

dant lesquelles la connaissance des techniques de manœuvres de force sont primordiales pour caler, bloquer, lever et désincarcérer des véhicules en situation délicate.

Ce panel de missions nécessite, pour les personnels qui composent le GIS, une maîtrise parfaite des matériels et des techniques opérationnelles avec un regard particulier sur la sécurité et une appétence pour les conditions d'exercice difficiles avec des durées d'engagement qui peuvent sévérer très longues.

Au sein du SDIS54, la spécialité a connu une restructuration importante il y a



au groupe de se doter, entre autres, d'outils de percement et de découpe performants, augmentant ainsi ses capacités. Plusieurs interventions d'ampleur ont pu montrer l'utilité de cette restructuration et acquisition de matériels.

Les prochaines années seront dédiées au maintien des capacités actuelles mais aussi au développement des capacités de désincarcération lourde, d'achat de matériel ou encore la formation de personnel. Fin 2024, l'effectif du GIS se portera à 5 chefs de section USAR3 formés Evaluation Risque Bâtementaire, une vingtaine de chef d'unité USAR2 et environ 90 équipiers sauveteurs déblayeurs USAR1.

Enfin, le GIS USAR accompli un travail complémentaire avec le GIS CYNO, véritable appui lors d'opérations de recherche de victimes ensevelies ou lors de secours en milieux périlleux. Des collaborations qui seront à développer dans les années à venir. ■



Depuis peu, une nouvelle mission est de la compétence du groupe d'intervention spécialisé (GIS) avec la mission de désincarcération de niveau 3 ou dite « lourde ». Cette mission consiste en des interventions sur poids lourds, transports en commun, matériels agricoles ou accidents ferroviaires pen-

quelques années avec la mise à niveau des capacités des deux cellules Sauvetage Déblaiement (SD) basées à Nancy-Vandœuvre et Val de l'Orne, avec la création de la cellule d'appui de Nancy-Gentilly ou encore le renforcement de l'équipe d'encadrement. Une première vague d'achats avait permis

Depuis 2021, l'appellation des « unités de sauvetage-déblaiement » a laissé place à « unités de sauvetage, d'appui et de recherche ». L'acronyme français USAR rappelle que ces spécialistes utilisent désormais les mêmes techniques que leurs homologues étrangers.

Le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) de Meurthe-et-Moselle est un document structurant du SDIS. Arrêté par le préfet en 2020, ce document doit être révisé en 2025. Ce travail essentiel va permettre au SDIS d'identifier les risques émergents et de mieux anticiper les enjeux qui affecteront notre territoire dans les années à venir.

Le SDACR permet de définir les objectifs de couverture opérationnelle attendue. Véritable document stratégique, il constitue pour le SDIS un important outil de pilotage et de développement. Il motive l'organisation territoriale du SDIS, légitime le Règlement Opérationnel (RO) et conduit à la réalisation des différents plans d'équipement en matériel, en casernement, de recrutement, de formation et d'implantation ou d'évolution des unités opérationnelles.

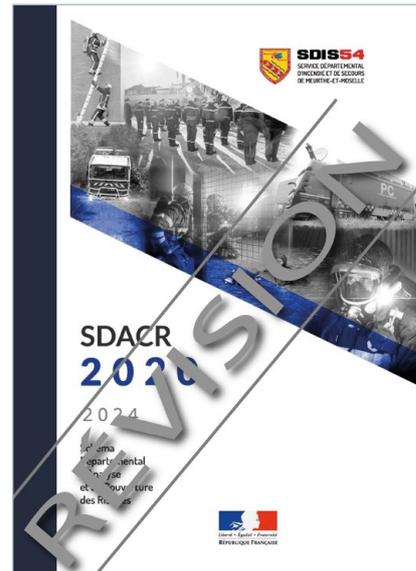
Le projet de mise à jour du SDACR consiste à :

- évaluer l'atteinte des objectifs du précédent SDACR,
- actualiser les éléments de présentation du département,
- inventorier et analyser les risques courants, complexes et les menaces, et leur évolution,
- analyser l'activité opérationnelle,
- définir des objectifs de couverture opérationnelle.

Les principaux enjeux de l'étude sont de maintenir la continuité opérationnelle pour la couverture des risques courants en prenant en compte les effectifs SPP et SPV, de s'adapter à l'évolution de certains risques spécifiques sur notre territoire tels que les inondations et les feux d'espaces naturels, de mettre en adéquation les plans d'équipement et de construction, en lien avec les analyses réalisées sur le territoire départemental.

Compte tenu des composantes multiples (organisationnelle, humaine, technique, financière et politique), un fonctionnement en mode projet a été mis en place depuis le mois de mai et s'articule ainsi :

- Directeur de projet : le directeur départemental par intérim
- Comité stratégique : le CODIR,
- Équipe projet : chargée de coordonner et assurer la cohérence des actions entreprises, du bon déroulement du projet jusqu'à sa fin, dans



le respect des objectifs et des délais fixés,

- Les groupes de travail : chargés de concevoir et élaborer des contenus, en lien avec l'équipe projet. Composition : services fonctionnels et officiers territoriaux SPP et SPV.

Les études se poursuivent dans un contexte budgétaire complexe. Ainsi, l'évaluation de l'impact budgétaire est mesurée dès les travaux relatifs à l'élaboration de la couverture des risques.

À ce jour, l'équipe projet finalise la mise à jour de la description du département, de la présentation du SDIS, du bilan du précédent SDACR et l'analyse des risques. Il s'ensuivra la rédaction de la partie couverture des risques puis un long circuit de présentation à différentes instances, avant l'adoption de ce document par le conseil d'administration qui fera l'objet ensuite d'un arrêté préfectoral pour sa mise en œuvre. ■



La recherche de financements complémentaires au SDIS54

Comme de nombreuses collectivités, touchée par le contexte budgétaire contraint, le SDIS de Meurthe-et-Moselle intensifie ses recherches de financements complémentaires afin de pouvoir poursuivre une distribution des secours optimale et s'adapter face à l'évolution des risques.

Cette année, dans le même objectif qu'en 2023, les demandes de subventions ont principalement concerné les dispositifs permettant de financer l'achat de véhicules, équipements et matériels destinés :

- à la lutte contre les feux de forêt : deux camions citerne grande capacité (CCGC) ont été subventionnés à hauteur de 80% du coût hors taxes, grâce au fonds vert. Deux camions citerne feux de forêt moyens (CCFM) vont également bénéficier d'une subvention au titre du pacte capacitaire 2024,

- à la stratégie d'attaque des feux naissants : en complément des 5 lances se fixant sur le toit de camions citerne feux de forêt financées en 2023 dans le cadre du fonds vert, une subvention de 80% du montant des dépenses hors taxes a été attribuée pour 2



nouvelles lances au titre de 2024,

- à la détection précoce des départs de feux et surveillance de zones à risques : une demande de subvention pour un second drone a également reçu une issue positive dans le cadre du fonds vert,
- au renforcement des moyens de communication : des radios tactiques seront subventionnées à hauteur de 80% du montant des dépenses hors taxes dans le cadre du fonds vert.

D'autres recherches de financement sont menées pour le projet de restructuration du centre d'incendie et de secours de Saint-Nicolas-de-Port et l'opération de construction de la nouvelle caserne de Villerupt, notamment via la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID), le programme d'intervention de l'Agence de l'Eau mais aussi dans le cadre de l'axe « Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux » du fonds vert. Sur

cette même thématique, des candidatures au titre du fonds chène (aide qui permet d'accompagner et financer la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités) aboutiront prochainement.

La Région Grand Est a également été sollicitée pour le financement de moniteurs multiparamétriques et le remplacement du site intranet par un outil de portail collaboratif dans le cadre du développement numérique de l'action publique et ce, au titre du Fonds européen de développement régional (Feder).

Enfin, une stratégie de développement du mécénat est en cours de réflexion. Ainsi, par exemple, la société Saint Gobain Pont-à-Mousson a récemment fait don au SDIS de plusieurs hydrants à vocation pédagogique (voir ci-dessous). ■



Un nouvel outil pédagogique au CFSP

Le président du conseil d'administration du SDIS54, Bernard Bertelle, et le directeur financier de l'entreprise Saint-Gobain Pont-à-Mousson, Gérald Fresnil, ont signé une convention de mécénat en octobre dernier. Celle-ci a pour objet le don par l'entreprise Saint-Gobain Pont-à-Mousson d'hydrants pédagogiques (2 poteaux incendies, 1 bouche d'incendie et 2 coffres) destinés au centre de formation sapeurs-pompiers. Inaugurés ce 22 novembre et installés sur le plateau technique, les 2 poteaux et la bouche incendie permettront aux sapeurs-pompiers en formation de se familiariser avec ces équipements de sécurité et d'en comprendre le fonctionnement. Valeur du don : 5 000 €.



Inauguration en présence de Philippe Pierrat, chargé d'affaires (à gauche sur la photo) et Bruno Turra, responsable Promotion Commerciale à Saint-Gobain Pont-à-Mousson, de Bernard Bertelle, PCASDIS et du colonel Fabrice Pape, DDSIS et chef de corps par intérim.



Plan Volontariat 2025-2027 : de nouvelles lignes directrices

La mise en œuvre des différents plans nationaux et départementaux proposés depuis plus de 10 ans ne permet pas au SDIS de Meurthe-et-Moselle d'échapper aux difficultés liées aux évolutions sociétales qui engendrent une diminution des engagements de sapeurs-pompiers volontaires. Pour revitaliser le volontariat et garantir une réponse opérationnelle de proximité, le SDIS de Meurthe-et-Moselle a souhaité se doter pour les 3 prochaines années d'un plan d'actions pluriannuel ambitieux en faveur du volontariat.

L'effectif de sapeurs-pompiers volontaires (1875 en 2023) stagne malgré des recrutements réguliers avec un constat qui est le suivant : l'engagement reste attractif mais il est devenu moins durable et donc, il fragilise nos effectifs. Il est donc nécessaire pour les années à venir que notre établissement public puisse conforter ses effectifs de sapeurs-pompiers volontaires pour continuer à garantir une réponse opérationnelle de proximité adaptée et efficace.

La conduite d'une réflexion au plus près de nos territoires

Une équipe projet a été constituée regroupant des membres représentatifs du SDIS et de ses territoires : un chef de groupement territorial, des représentants des 4 groupements territoriaux, un membre du SSSM, le président de l'UDSP, le référent départemental du volontariat et le chef du bureau départemental de gestion et développement des SPV. Cette équipe a construit ce nouveau plan volontariat en s'appuyant sur les constats du terrain. Pour ce faire, chaque chef de groupement territorial a organisé des échanges au travers des comités inter-centres ou des réunions spécifiques pour partager un état des lieux factuel visant à identifier les freins ou les problématiques tout au long de l'engagement d'un sapeur-pompier volontaire. Après ce travail participatif dans les territoires, ce sont 490 idées ou propositions qui ont été faites au travers des 9 grandes étapes de l'engagement d'un sapeur-pompier volontaire.



À l'issue de ces échanges, l'équipe projet s'est réunie cet été et a travaillé à partir de ces propositions pour formaliser en octobre un projet exhaustif de plan volontariat qui comporte 3 axes stratégiques déclinés en 31 objectifs ou sous-objectifs et 106 actions. Les axes stratégiques du plan d'actions pluriannuel en faveur du volontariat retenus sont les suivants :

Axe n° 1 : Renforcer le volontariat dans les CIS du département.

Axe n° 2 : Améliorer nos capacités de communication.

Axe n° 3 : Encourager une nouvelle culture managériale du volontariat.

Les actions seront priorisées et réalisées sur les trois prochaines années.

Le SDIS de Meurthe-et-Moselle veut ainsi mettre en place une nouvelle politique départementale de développement et de management du volontariat en propo-

sant des lignes directrices qui :

- considèrent l'activité opérationnelle comme la première source de motivation,
- professionnalisent les actions du développement du volontariat,
- développent une communication structurée et ciblée,
- déploient une formation managériale départementale spécifique au volontariat à partir de la fonction de chef d'agrès un engin.

L'ambition de ce plan est de donner une dynamique d'engagement et de fidélisation de nos sapeurs-pompiers volontaires pour se rapprocher d'un effectif optimum et continuer avec l'appui de nos sapeurs-pompiers professionnels, à garantir dans les prochaines années la réponse opérationnelle la plus adaptée et la meilleure possible. ■

ET SI C'ÉTAIT VOUS DEMAIN ?
LES CENTRES DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE
RECRUTENT
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES
spv@sdis54.fr

Facebook, X, YouTube, Instagram, @sdis54, www.sdis54.fr

La conduite préventive, un enjeu pour la sécurité du personnel

Les déplacements administratifs et opérationnels des personnels des services d'incendie et de secours restent l'une des principales causes d'accidents graves en service. Fin 2021, le SDIS54 a mis à jour son plan de prévention du risque routier en réaffirmant l'importance de la formation à la conduite préventive des conducteurs de véhicules d'urgence. En 2025, conduire en sécurité reste un enjeu majeur pour les conducteurs.



Les effets de la formation préventive en 2022 ont eu des résultats prometteurs mais il a été constaté depuis une recrudescence du nombre d'accidents de circulation en service, fort heureusement de faible gravité pour la plupart. Ces incidents sont principalement dus à des défauts de guidage ou à une mauvaise évaluation du gabarit des engins (84 accidents de ce type en 2024). En 2025, le SDIS via le Groupe Technique Opérationnel Conduite*

(GTO COD) va donc mettre en place de nouvelles mesures préventives.

Le SDIS prévoit également de faire évoluer progressivement le gabarit de ses VSAV et VPI, dont le poids total autorisé en charge (PTAC) passera à 4,5 tonnes, en raison de l'augmentation de la masse des équipements. Les premiers centres équipés en 2025 seront les centres de Champenoux, Einville-au-Jard, Hatriz et Vandières. Par dérogation au code de la route les conducteurs n'auront pas besoin d'être titulaire du permis poids-lourds mais devront suivre une formation préalable de 7 heures. Ils se verront décerner à l'issue un diplôme valable dans tous les SDIS de France.

Pour pouvoir renforcer les actions de formation et de sensibilisation à la conduite préventive (formation à la prise en main des engins, formation de maintien et perfectionnement des acquis en conduite,

etc.) et former les conducteurs à la conduite d'engins dont le PTAC se situe entre 3,5 et 4,5 tonnes, il est nécessaire que la filière COD dispose de relais (utilisateurs quotidiens) dans tous les centres d'incendies et de secours. À cet effet, un ou plusieurs référents « conduite des engins de secours » vont être désignés (profil conducteur poids-lourd expérimenté) dans chaque centre du département, sous la double tutelle du chef de centre et du responsable du GTO COD. Ils feront l'objet d'une inscription sur une liste d'aptitude départementale. Ce réseau de référents de centre sera le relai privilégié de la filière au sein des CIS. Cela va permettre d'offrir une formation à ces agents et ainsi garantir un discours homogène sur la conduite sur l'ensemble du département. ■

Questions au référent départemental du GTO COD, le lieutenant 2^e classe Romain Courtois

Qu'est-ce que le GTO COD ?

C'est le Groupe Technique Opérationnel Conduite. Il est composé d'un référent et d'un référent départemental adjoint, d'un référent technique, d'un référent opérationnel, de 2 référents formation, de personnels experts et de formateurs.

Quelles sont les missions du GTO COD ?

Le GTO COD a pour mission principale d'assurer la formation des agents à la conduite des engins et à leur manipulation en situation d'urgence. Le groupe assure la formation des formateurs de la filière conduite et participe à la mise en service de nouveaux engins en lien avec le GPCO, le GSTL, le BDFOR ou les groupes d'intervention spécialisés comme le GRIMP. Par exemple, lors de

la mise en service du Bras Élévateur Articulé au CIS de Nancy Gentilly, le GTO COD a conçu et mis en œuvre la formation des agents (conducteurs et chef d'agrès), créé des emplois opérationnels spécifiques et révisé la liste de défense avec ce nouvel engin. Il assure également une veille réglementaire en lien avec le service juridique et peut apporter une réponse au DDSIS suite à un accident mettant en cause un engin du SDIS.

Quels seront les missions des futurs référents conduite des centres ?

Les référents conduite vont accompagner les agents lors de la prise en main des engins, aider à l'encadrement des formations à la conduite. Ils seront le relais de la filière COD dans les centres pour la diffusion d'in-



formations liées à la conduite des véhicules et à la sécurité routière et pourront faire remonter les problèmes liés à la conduite sur le terrain auprès de la filière.

Retour en image sur stage COD2



Inauguration du C

Ce 21 septembre, deux ans après la pose de la première pierre et deux mois après son ouverture opérationnelle, le centre d'incendie et de secours de Nancy-Rives de Meurthe a été inauguré à l'occasion de la journée nationale des sapeurs-pompiers en présence de nombreuses autorités et personnels du SDIS 54. Retour sur les origines et les spécificités de ce beau projet.

En mai 2022, était posée la première pierre de ce nouveau centre moderne, situé entre la Meurthe et le canal à Nancy, marquant ainsi le passage de 4 à 3 casernes dans l'agglomération nancéenne. Sa construction avait été envisagée depuis 2006 dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier de la gare à Nancy dénommé « Nancy Grand Cœur ». À ce moment-là, les travaux nécessaires pour maintenir en état les casernes de Nancy-Joffre et



Nancy-Tomblaine (devenant trop énergivores et de moins en moins adaptées à une activité opérationnelle optimale) et la pression foncière de la ZAC Grand Cœur, ont incité les décideurs politiques à étudier l'opportunité du passage de 4 à 3 casernes pour couvrir l'agglomération nancéenne. L'objectif du SDIS était d'optimiser les délais de mobilisation des personnels pour les départs en intervention tout en réduisant les coûts de fonctionnement. Plusieurs lieux d'implantation avaient alors été analysés par le groupement de la planification et de la coordination opérationnelle du SDIS. Le choix de l'implantation de la future caserne, 68 avenue du XX^e Corps, répondait à l'ensemble des exigences opérationnelles, grâce au maintien des délais d'arrivée des secours dans les 10 minutes sur le cœur de ville et sur la partie Est de l'agglomération.

Après avoir délégué la maîtrise d'ouvrage à la Métropole du Grand Nancy qui l'a ensuite confiée à l'entreprise Solorem, en 2019, c'est un architecte lyonnais, Studio Gardoni, qui remportait le concours d'architecte pour concevoir les plans de ce nouveau centre en compagnie du cabinet d'architectes nancéen B2H.



■ **Maîtrise d'œuvre** : Studio Gardoni associés, le cabinet d'architecte nancéen B2H pour la réalisation et le bureau Artelia pour les études techniques

■ **Chargés du projet pour le SDIS** : lieutenant-colonel Juillerat et M. Gueguen

■ **Nombre de lots** : 22 lots de travaux

■ **Coût du projet** : 21,81 M€ TTC coût total de l'opération toutes dépenses confondues

- part Métropole : environ 12,67 M€ TTC
- part SDIS (y compris photovoltaïque) : environ 8,79 M€ TTC
- subvention de l'Agence de l'Eau : 0,35 M€ TTC

■ **Durée des travaux** : 30 mois



SDIS Nancy-Rives de Meurthe



Une structure adaptée aux besoins des sapeurs-pompiers et respectueuse de l'environnement

Le CIS de Nancy-Rives de Meurthe prend en compte les besoins actuels du SDIS, en accord avec la volonté d'un paysage urbain plus respectueux de l'environnement et des habitants. On y retrouve un cheminement piéton et la future plantation d'arbres garantira la végétalisation de l'espace. La construction du centre suit les recommandations du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale), en particulier sur les questions de gestion de l'énergie, de l'entretien et de la maintenance. L'architecture du bâtiment a été conçue de manière à y intégrer des moyens d'optimisation de la consommation tels que le recyclage de l'eau pluviale grâce à une cuve de récupération de 30m³. L'intégration de panneaux photovoltaïques et la mise en place de bornes

de recharge pour véhicules électriques sont également prévues.

Situé sur un terrain de 11 400 m², entre Meurthe et canal, le nouveau CIS est articulé autour d'une grande remise de 1 295 m², point névralgique permettant d'optimiser les délais de mobilisation des personnels pour les départs en intervention. Au rez-de-chaussée se trouvent les locaux techniques et à vocation opérationnelles du CIS, au premier étage les bureaux du CIS et du groupement territorial de Nancy. Aux étages supérieurs on retrouve les locaux de vie jours (un foyer, une cuisine, un réfectoire, un gymnase et une salle de musculation), et de nuits avec les chambres pour les sapeurs-pompiers effectuant des gardes.

Sur le site se trouvent également un parking, une station essence et un bâtiment de 4 étages comprenant 6 logements du T1 au T4.



154 agents ont intégré les lieux

Suite au déménagement en juin, le CIS Nancy-Rives de Meurthe accueille désormais 84 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et 60 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) ainsi que le groupement territorial de Nancy précédemment basé à Nancy-Joffre, avec 7 SPP et 3 personnels administratifs et techniques spécialisés). Ces 10 agents déclinent la stratégie du SDIS dans les territoires (Métropole Grand Nancy, Bassin de Pom-

pey, Sel et Vermois, Saintois, et Grand Couronné) dans lesquels pas moins de 14 CIS sont implantés. Les missions du groupement sont nombreuses : accompagnement des 14 CIS, suivi RH de 750 agents, organisation d'exercices interservices, programmation des visites d'aptitude, accompagnement des communes dans la déclinaison de la politique de sécurité civile, réalisation d'études d'urbanisme (hors ERP) et avis sur les manifestations publiques. ■



L'utilisateur au cœur du projet

Rencontre avec Erwan Gueguen, chef du bureau départemental de l'immobilier et du mobilier au GSTL

Dans la conception urbaine, le duo maîtrise d'ouvrage (porteur financier du projet et de ses besoins) et maîtrise d'œuvre (concepteur et constructeur du projet) est bien connu mais nous oublions souvent une troisième dimension : la maîtrise d'usage, un concept complémentaire qui donne une place plus active et décisive aux usagers du futur bâtiment. De la conception à la livraison du CIS de Nancy-Rives de Meurthe, le BDIM représentait la maîtrise d'usage (partie technique) au côté du chef de groupement territorial de Nancy. Son rôle consistait à veiller à la prise en compte des besoins et contraintes opérationnelles des sapeurs-pompiers en participant à des réunions techniques régulières de la phase d'étude à la phase de réception

du bâtiment. Lors de ces différentes phases, des ajustements, des adaptations ont été nécessaires entre les trois acteurs afin de répondre au mieux aux besoins fonctionnels des sapeurs-pompiers. De l'achat du mobilier ou du matériel immobilier par destination, à la récupération du mobilier des CIS de Nancy-Tomblaine et Nancy-Joffre, des appels d'offres à la préparation des futurs contrats de maintenance avec les entreprises, ou encore de la gestion des fluides à la gestion des espaces verts, Erwan Gueguen et son équipe sont intervenus tout au long du projet pour une meilleure cohérence entre la conception et les usages. Une lourde tâche et ô combien essentielle pour le personnel qui occupe les lieux, qu'il s'agissait de souligner ici !

Prise de commandement et inauguration officielle

Officier du corps départemental depuis septembre 2002, le commandant Gérard Mahé était depuis avril 2023 et jusqu'en juin 2024, le chef de centre du CIS de Nancy-Joffre.

Au cours de cette cérémonie de journée nationale des sapeurs-pompiers et d'inauguration du CIS Nancy-Rives de Meurthe, le commandement du centre d'incendie et de secours a été confié officiellement au commandant Gérard Mahé par le colonel Fabrice Pape, directeur départemental du SDIS et chef de corps par intérim, devant de nombreuses autorités civiles et militaires, sapeurs-pompiers, personnels administratifs et techniques et familles.

Suite à la prise de commandement, le « tuyau » d'inauguration du CIS a été coupé par les autorités avant qu'elles prennent la parole tour à tour. Mathieu Klein, maire de Nancy et président de la Métropole du Grand Nancy, Bernard Bertelle, président du CASDIS, Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et Christophe Antoni, directeur de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, ont tous salué les prouesses techniques et humaines de ce beau projet au service des meurthe-et-mosellans.



Les autorités ont ensuite dévoilé la plaque de la rue Gugumus* (voie qui dessert l'arrière du CIS et le parking de l'usine Nordon) et la plaque du CIS Nancy-Rives de Meurthe. ■

** Louis Gugumus, horloger et officier sapeur-pompier volontaire à la caserne de Nancy Gambetta dans les années 1880, est l'inventeur de la grande échelle.*

Moments solennels, les cérémonies mettent à l'honneur nos sapeurs-pompiers pour leur courage, leur dévouement, leur engagement, celles-ci marquent également leur intégration ou récompensent leurs années de service au sein du corps départemental. Retour sur les dernières cérémonies et remises de récompenses.

Prises et passations de commandement : des temps forts pour les centres

Depuis cet été, deux passations de commandement et deux prises de commandement se sont déroulées dans le département en présence de nos autorités, d'élus locaux, de cadres du corps départemental, de sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, de leurs familles, de personnels administratifs techniques et spécialisés et de membres de l'ELUD.

■ Jeudi 12 septembre, le commandement du centre d'incendie et de secours de Jarny a été confié par le colonel Pape, directeur départemental des services d'incendie et de secours et chef de corps par interim, au lieutenant Julien Dall'Asen, sapeur-pompier volontaire mais également officier prévention au sein du groupement territorial du Pays Haut. Il succède au lieutenant Jérôme Cornolti, sapeur-pompier volontaire engagé depuis plus de 23 ans.



■ Vendredi 13 septembre au centre d'incendie et de secours de Briey, le colonel Fabrice Pape, directeur départemental et chef de corps par intérim a confié le commandement du groupement territorial du Pays-Haut au lieutenant-colonel Julien André. Sapeur-pompier professionnel de 2000 à 2012 au sein du SDIS54, il a ensuite rejoint le SDIS de l'Ain puis de l'Aube avant de revenir aux sources et réintégrer les rangs du SDIS54.



■ Le même jour, avait lieu la passation de commandement du CIS de Briey entre le capitaine Yannick Pêtrement, sapeur-pompier professionnel, chef de centre du CIS de Briey depuis plus de 4 ans et demi, et le lieutenant Florian Wattelet, officier prévention depuis 2017 au sein du SDIS54.



■ Enfin, le 21 septembre*, le commandement du CIS de Nancy-Rives de Meurthe a été confié au commandant Gérard Mahé, officier du corps départemental depuis septembre 2002 à l'occasion de la JNSP et de l'inauguration du CIS Nancy-Rives de Meurthe.

*Voir page 15

sentiment d'appartenance

Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers

Le corps départemental des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle a commémoré la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers (JNSP) lors d'une cérémonie le samedi 21 septembre au CIS de Nancy-Rives de Meurthe. Des médailles et des lettres de félicitations ont été remises par nos autori-

tés à une vingtaine de sapeurs-pompiers pour souligner leur courage, leur dévouement et leur engagement devant les autorités civiles et militaires locales, le personnel du SDIS, des JSP, des vétérans, et des membres de l'ELUD.



Sainte-Barbe départementale

Comme en 2023, la cérémonie départementale de Sainte-Barbe, patronne des sapeurs-pompiers, a été célébrée le 6 décembre à Pont-à-Mousson.

Présidée le colonel Fabrice Pape, directeur départemental des services d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle et chef de corps par intérim, en présence de Bernard Bertelle, président du CASDIS et de nombreuses autorités civiles et militaires, la cérémonie a réuni plus de 300 sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels venus de tous les CIS du département, de JSP, d'ESC, de PATS, de vétérans et de personnels de l'ELUD.

Un temps fort et fédérateur dans la vie du corps départemental qui est l'occasion de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers et d'avoir un moment de recueillement pour les sapeurs-pompiers décédés en service. Cette cérémonie vise aussi à reconnaître

le travail accompli tout au long de l'année par le corps départemental au service des Meurthe-et-Mosellans. L'engagement, le dévouement, l'exemplarité, dont font preuve nos personnels au quotidien ont été récompensés par des remises de médailles (3 médailles de la sécurité intérieure échelon argent, 1 médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour service exceptionnel avec rosette échelon argent, 10 médailles de bronze pour acte de courage et de dévouement, 1 mention honorable pour acte de courage et dévouement, 2 lettres de félicitations pour acte de courage et dévouement, 3 médailles d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Grand Or pour 40 ans de service, 1 médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Or pour 30 ans de service).

Enfin, la fourragère tricolore, distinction collective pour acte de courage et dévouement, a été remise aux nouveaux engagés.



Retour en images

Fête nationale du 14 juillet

► Les sapeurs-pompiers du SDIS 54 ont pris part aux différentes cérémonies organisées sur l'ensemble du département mais également sur l'avenue Foch à Paris avec le 17^e Bataillon des sapeurs-pompiers de France. L'occasion de mettre en avant nos valeurs et nos personnels.



Recrutement de 9 engagés de service civique



► Début septembre, le SDIS54 a recruté 9 engagés de service civique (ESC) pour une durée de 8 mois. Après un mois de formation à l'État-Major, ils ont été affectés dans les centres d'incendie et de secours de Nancy-Rives de Meurthe, Lunéville, Toul, Dombasle, Nancy-Gentilly et Nancy-Vandœuvre. Formés comme équipiers transverses et équipiers SAP ils vont pouvoir intégrer progressivement les activités opérationnelles et poursuivre leur formation en Interventions diverses (DIV) et Incendie (INC) jusqu'au mois d'avril prochain.

42^e FISPP

► La 42^e formation d'intégration et de professionnalisation de sapeurs-pompiers professionnels (FISPP) s'est déroulée de septembre à fin novembre au centre de formation de sapeurs-pompiers à Essey-lès-Nancy. Cette session regroupait 12 sapeurs-pompiers professionnels (11 personnels du SDIS54 et 1 personnel du SDIS52) jusqu'au 29 novembre 2024. Ils ont désormais rejoint les centres d'incendie et de secours de Nancy-Rives de Meurthe, Nancy-Vandœuvre, Nancy-Gentilly, Longwy et Pont-à-Mousson dès la semaine prochaine.



FISSM

► Mi-octobre s'est déroulée la dernière journée de formation d'intégration des personnels du Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) au CIS de Pompey. Après un parcours de formation réparti sur plusieurs mois, 11 officiers santé (soit 9 Infirmiers SP et 2 Médecins SP) sont désormais pleinement opérationnels sur l'ensemble des missions du SSSM meurthe-et-mosellan.



Commémorations du 11 novembre

► Les sapeurs-pompiers du SDIS54, jeunes sapeurs-pompiers et vétérans étaient présents aux cérémonies dans tout le département pour commémorer le 11 novembre.



Cross départemental à Jarny

► Le SDIS54 et l'UDSP54 ont organisé la 12^e édition du cross départemental au château de Moncel à Jarny. Cette épreuve sportive a réuni plus de 400 participants, personnels sapeurs-pompiers et non sapeurs-pompiers, familles de sapeurs-pompiers, JSP, anciens sapeurs-pompiers et PATS. Félicitations au CIS de Jarny pour l'organisation de cette manifestation.



Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers

► Le corps départemental des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle a commémoré la JNSP le 21 septembre au CIS de Nancy-Rives de Meurthe.



Cérémonies de Sainte-Barbe dans les CIS

► La Sainte-Barbe a été célébrée par les CIS du département avec plus de 40 cérémonies locales.



Bulligny



Saint-Nicolas-de-Port



Longwy



Lunéville

LE SDIS 54 S'ENGAGE POUR LA JEUNESSE



Comme Sébastien
ou Emma, tentez
l'expérience,
rejoignez-nous !

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER EN SERVICE CIVIQUE AU SDIS 54

Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans,
sans condition de diplôme ni d'expérience



6 à 8 mois
d'engagement



Participer à la vie de caserne
et aux opérations de secours
d'urgence aux personnes



Une expérience unique
et engagement au service
des citoyens



Prochain recrutement en juin 2025 - Contact : servicecivique@sdis54.fr
Pour en savoir plus, scannez ce QR Code ou rendez-vous sur notre site pompiers54.fr.



La Liaison numéro 94 • janvier 2025 • Magazine édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle • Tél 03 83 16 46 00

Directeur de la publication : Colonel Fabrice Pape

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Delphine Stoquert

Rédacteurs : Cdt Jean-Daniel Nitting • Lcl Lionel Robert • Cdt Cyril Gibierge • Cdt Gérald Mahé • Ltn hc Julien Dall'Asen • Cne Thomas Loison • Alice Lacaine • Cdt Guillaume Blaise • Cdt Alexandre Feivet • Ltn2 Romain Courtois • Lcl Laurent Juillerat • Delphine Stoquert

Photographies & illustrations : Pascal Virbel • Aurélie Perrotte • Jean-Patrick Planchais • Adj Ludovic Schmidt • Frédéric Lecocq • SA1 Sandrine Mangin • Aurélie Perrotte • Sdis 54 • Grégory Berger CD54 • Service Communication Préfecture 54

Conception et composition : Péhel Créations • Essey-lès-Nancy • Impression : Lorraine Graphic imprimerie • Dombasle-sur-Meurthe

Retrouvez toute l'actualité du SDIS54 sur nos réseaux sociaux   @sdis54   www.pompiers54.fr